COMMUNE DE CARO
Département du
Morbihan

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 056-215600354-20260721-202683-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 21 JUILLET 2026

Le conseil municipal de la commune de CARO, dûment convoqué, s'est réuni le vingt et un juillet deux-mille-vingt-six à 19h30, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Erwan GICQUEL, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 juillet 2026
Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres votants : 14

Présents : Mesdames Marie-Annick DUBOIS, Laurence THETIOT, Monique RIAUD, Myriam DAVALO-MALINGE, Huguette COLINEAUX et Cécile DEFONTAINE et Messieurs Jacques BONNO, Simon RICAUD, Anthony HOUEIX, Yann PION, Lucas CHEVALIER et Gaël LONGUET.

Absents excusés : Madame Virginie GUEUTAL

Pouvoir : de Madame Virginie GUEUTAL à Madame Myriam DAVALO-MALINGE.

Secrétaire de séance : Madame Monique RIAUD

N°2026-83 – Acquisition d'un véhicule électrique et demandes de subventions

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la nécessité d'acquérir un véhicule dans le cadre du transport des repas pour la restauration scolaire de Augan à Caro.
Il propose de prévoir un budget de 27 000 € pour l'acquisition dudit véhicule et ajoute que ce dossier fera l'objet de demande de subventions.

Il demande aux membres du conseil de se prononcer sur cette modification.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé du Maire
Et après en avoir délibéré et à l'unanimité

Approuve le montant dédié à l'acquisition d'un véhicule électrique qui sera affecté au transport des repas de Augan vers Caro dans le cadre de la restauration scolaire dès septembre 2026

Autorise Monsieur le Maire a déposé au nom de la commune des dossiers de demandes de subventions.

Autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,

Erwan GICQUEL

La secrétaire de séance,

Monique RIAUD